



# Charte Les Collectifs Bio

Les Collectifs Bio est un réseau de groupes de producteurs et de consommateurs qui souhaitent, par le biais d'un commerce authentique, produire et consommer plus local, plus écologique, plus solidaire.

Chaque groupe adhérant au réseau des Collectifs Bio s'engage à :

- ✓ garantir la vente directe des produits ;  
*Afin d'élargir le catalogue et/ou de palier à des difficultés de production (ex : mauvaise récolte), une part minime de produits revendus par les producteurs est tolérée. Le groupe s'engage à en avertir les consommateurs.*
- ✓ proposer des produits provenant d'un rayon maximum de 100 km du lieu de distribution ;  
*Une part minime d'acteurs de producteurs plus lointains (ex : commerce équitable Nord/Sud) peuvent être intégrés au groupe.*
- ✓ proposer des produits certifiés en agriculture biologique ;  
*Une part minime de produits non certifiés est tolérée. Le groupe s'engage néanmoins à ce que ces produits soient également issus de fermes développant des pratiques autonomes, économes et agroécologiques. Le recours aux OGM dans l'alimentation animale ou dans les semences est proscrit.*
- ✓ mettre en place une démarche de transparence permettant aux consommateurs de s'informer des modes de production des exploitations ;
- ✓ associer les consommateurs à sa gouvernance.

Le logiciel OpenMiamMiam sur lequel se base la plateforme web des Collectifs Bio (<https://collectifs.bio>) est libre (licence AGPL). Son code source est disponible sur <https://github.com/isics/OpenMiamMiam>